



République Française
 Liberté Egalité Fraternité
 Département de la HAUTE-LOIRE
MAIRIE de VIEILLE-BRIOUDE

PV séance du 11 avril 2019 – 20h00 -

L'an deux mille dix-neuf, le onze avril à vingt heures, le Conseil Municipal de VIEILLE-BRIOUDE, dûment convoqué le 3 avril 2019, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil, en Mairie de Vieille-Brioude, sous la présidence de Madame le Maire, Christelle BAYLOT.

Madame le Maire ouvre la séance à 20h00 et souhaite la bienvenue aux conseillers présents et aux personnes présentes dans le public

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre d'élus ayant pris part à la session : 9

Madame le Maire : Christelle *BAYLOT*

Madame et Messieurs les adjoints : Éliane SAUVAN, Robert GEOFFROY, Franck LAMAT

Mesdames les conseillères : Sylviane ANDRÉ, Rachel CUELLAR, , Véronique FOURNOLS,

Messieurs les conseillers : Christophe BAILLEUX, Juanito RUIZ-FERNANDEZ,

Conseillers excusés, 3 : Christiane JOUVHOMME, Agnès TIXIER, David SEQUEIRA

Conseillers absents : Enza DARNE, Jean-Benoit MOSNIER

Présence de Marina REBELO, agent administratif et de Lucie SOULIGOUX stagiaire

Pouvoirs : 3

Christiane JOUVHOMME a donné pouvoir à Juanito RUIZ-FERNANDEZ

David SEQUEIRA a donné pouvoir à Madame le Maire

Agnès TIXIER a donné pouvoir à Rachel CUELLAR

Secrétaires de séance : Sylviane ANDRÉ, Éliane SAUVAN

Madame le Maire :

- Précise que le quorum est atteint
- Présente les excuses des conseillers absents et précise les pouvoirs reçus.
- Procède à la lecture des points abordés lors de la session du 28 février 2019.
- Demande si les conseillers ont des observations : Aucune observation
- Soumet le PV du 28 février 2019 au vote : adopté à l'unanimité
- Présente Monsieur MOTTAIS, trésorier de la Perception de BRIOUDE, et le remercie pour sa présence.
- Présente l'ordre du jour

1-Comptes de Gestion 2018

- Commune
- Assainissement

2-Comptes Administratifs 2018

- Commune
- Assainissement

3-Affectations des résultats 2018

- Commune
- Assainissement

4-Taux d'imposition 2019

5-Amortissements 2019

- Commune
- Assainissement

6-Budget Primitif 2019

- Commune
- Assainissement

Madame le Maire donne la parole à Lucie SOULIGOUX. Lucie présente son cursus scolaire. Elle est étudiante en BET management entreprise. Pour son stage de fin d'études, elle effectuera une mission de recensement des ruines sur la commune de VIEILLE-BRIOUDE, sur une durée de dix semaines.

Madame le Maire présente les points du BUDGET de la commune à l'aide d'un diaporama. Les conseillers ont reçu les dossiers du budget par mail, avant le Conseil Municipal. Cette année, il y a eu un changement de logiciel qui a impliqué une adaptation plus complexe. Calendrier préparatoire des budgets :

- Janvier 2019 : Les écritures de fonctionnement de l'exercice 2018 sont enregistrées dans le cadre de la journée complémentaire.
- Février 2019 : Pointage des écritures réalisées en 2018 avec les comptes administratifs préparatoires de la collectivité en comparaison avec les états de consommation des crédits de la trésorerie, transmission des restes à réaliser en investissement à la trésorerie, réception et pointage des comptes de gestion 2018 de la trésorerie. Préparation des comptes administratifs et des résultats de 2018.
- Mars, avril 2019 : Préparation des budgets primitifs 2019 et des états réglementaires.
- Rencontre avec Monsieur MOTTAIS le 19 mars 2019.
- Réunion de la commission FINANCES le 21 mars 2019.

La date buttoir pour la présentation des comptes et l'adoption du budget primitif par le Conseil Municipal est fixée au 15 avril 2019.

1. Comptes de gestion 2018 – commune - assainissement

Rapporteur : Madame le Maire

1. COMPTE DE GESTION COMMUNE

Madame le Maire précise que le trésorier Monsieur MOTTAIS a transmis à la commune les comptes de gestion comme la loi lui en fait obligation. Madame le Maire donne la parole au trésorier qui présente les résultats du Compte de gestion.

Les écritures du compte de gestion sont identiques à celles du compte administratif établies par la collectivité, y compris la reprise des résultats de l'exercice 2017.

Madame le Maire propose d'adopter le compte de gestion 2018 établi par le trésorier.

Proposition de délibération

Il est proposé aux membres élus du Conseil Municipal

- **D'ADOPTER LE COMPTE DE GESTION DU BUDGET DE LA COMMUNE DRESSÉ** par le Trésorier pour l'exercice 2018
- **DE DÉCLARER** que le compte de gestion n'appelle pas d'observation ni de réserve

QUESTIONS :

Monsieur MOTTAIS : Les résultats sont remarquables, dus à un bon fond de roulement et une réserve financière importante

Véronique FOURNOLS : Quels sont les avantages et les inconvénients ?

Monsieur MOTTAIS : Cela permet à la commune d'avoir une possibilité d'autofinancement, en tenant compte auparavant des restes à réaliser.

Madame le Maire soumet au vote

Adopté à l'unanimité

2. COMPTE DE GESTION ASSAINISSEMENT

Madame le Maire précise que le trésorier a transmis à la commune les comptes de gestion comme la loi lui en fait obligation. Madame le Maire donne la parole au trésorier qui présente les résultats du Compte de gestion.

Les écritures du compte de gestion sont identiques à celles du compte administratif établies par la collectivité, y compris la reprise des résultats de l'exercice 2017.

Madame le Maire propose d'adopter le compte de gestion 2018 établi par le trésorier.

Proposition de délibération

Il est proposé aux membres élus du Conseil Municipal

- **D’ADOPTER LE COMPTE DE GESTION DU BUDGET DE LA COMMUNE DRESSÉ** par le Trésorier pour l’exercice 2018 I
- **DE DÉCLARER** que le compte de gestion n’appelle pas d’observation ni de réserve

QUESTIONS :

Monsieur MOTTAIS : BILAN : Un résultat positif pour l’exercice 2018 sans abondement de la commune.

Juanito RUIZ-FERNANDEZ : Il n’y a plus de déficit ?

Madame le Maire : Les comptes sont bien équilibrés. A partir de 2020, les postes de relevage pourront être intégrés en amortissement car les subventions seront perçues en recettes L’abondement par la commune reste toléré pour les communes de moins de 3500 habitants.

Véronique FOURNOLS : Que va-t-il se passer quand la taxe d’Habitation sera supprimée ?

Monsieur MOTTAIS : Nous n’avons aucun élément connu à ce jour.

Madame le Maire : Les taxes d’habitation et foncière représentent 40% du budget de la commune.

Véronique FOURNOLS : Quel sera l’impact financier pour la STEP (station d’épuration) ?

Madame le Maire : Il sera encore possible d’abonder le budget assainissement par la collectivité.

TOTAL CAPITAL RESTANT DU AU 31/12/2018 :

682 156,48€ SOIT 544,42€/HABITANT

DONT **124 148,84€** sur la Commune

soit **99,18€/HABITANT**

MOYENNE PAR HABITANT POUR LA MEME CATEGORIE GEOGRAPHIQUE
 DEPARTEMENT : 791€ REGION : 732€ NATIONAL : 602€

Madame le Maire soumet au vote

Adopté à l’unanimité

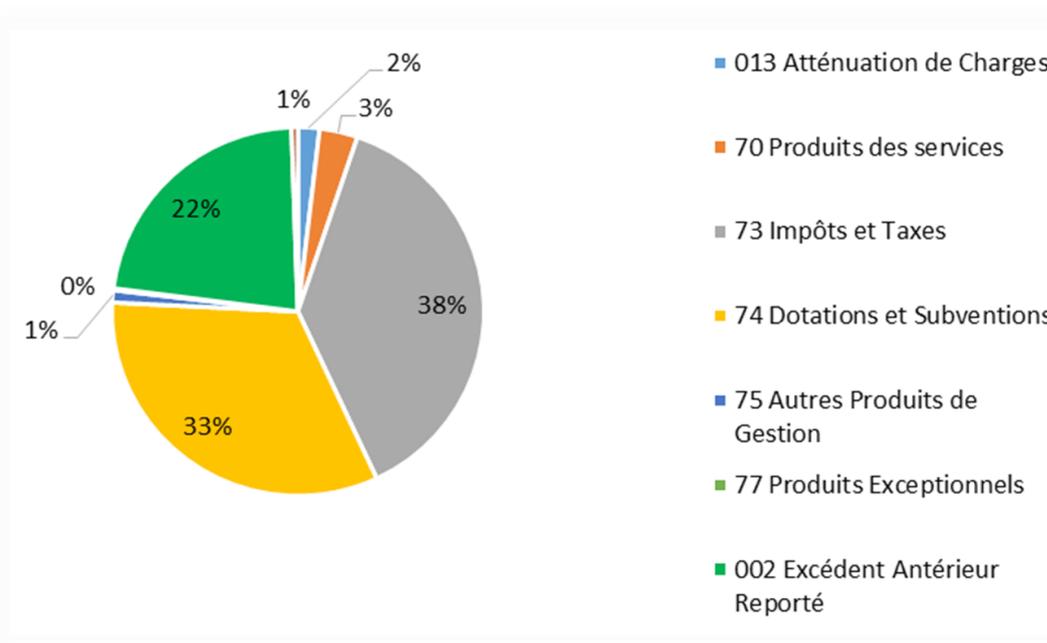
2. Comptes administratifs : commune- assainissement

Rapporteur : Madame le Maire

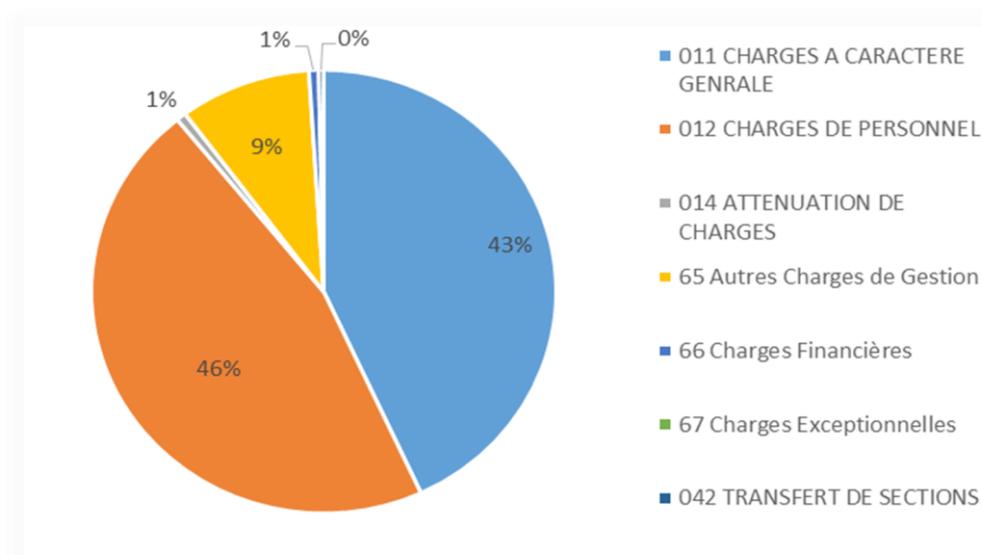
1. COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE

- Madame le Maire présente les crédits consommés pour l’exercice 2018.

Répartition des recettes FONCTIONNEMENT



Répartition des dépenses Fonctionnement



RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE 2018						
	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT
Résultats de l'exercice Antérieur		234 583,14		139 548,23		374 131,37
Opérations de l'exercice	595 114,79	810 991,26	208 837,71	429 677,31	803 952,50	1 240 668,57
Résultats de l'exercice		215 876,47		220 839,60		436 716,07
Totaux de l'exercice avec résultat antérieur	595 114,79	1 045 574,40	208 837,71	569 225,54	803 952,50	1 614 799,94
Résultats de clôture		450 459,61		360 387,83		810 847,44
Restes à réaliser			891 800,00	301 700,00	891 800,00	301 700,00
Totaux Cumulés		450 459,61	891 800,00	662 087,83	891 800,00	1 112 547,44
Résultats Définitifs		450 459,61	229 712,17			220 747,44

Madame le Maire procède à une lecture par chapitre pour la section de fonctionnement du compte administratif et donne le détail de la section de l'investissement car il est plus conséquent que le budget de fonctionnement.
 Dépenses en investissement : Ordinateur atelier, bloc stop, cendriers, sanisettes, Voirie rurale, TV mairie, décorations de Noël, filet foot, souffleur musée de la vigne, lave-linge, sèche-linge, mixeur (cantine), Mur, stores et électricité à l'école, sortie de secours et stores en mairie, étude travaux cimetière, Panneaux de signalisation et numérotation des rues, travaux de voirie au Gray et à Champlong...

QUESTIONS :

Madame le Maire : Le compte 013 correspond aux remboursements rémunération pour des arrêts maladie sur les services, administratif et école.

Juanito RUIZ-FERNANDEZ : Le déménagement futur du SICTOM aurait-il un impact pour la commune ?

Madame le Maire : C'est une taxe professionnelle perçue par la CCBSA.

Madame le Maire quitte la salle et ne prend pas part au vote. Monsieur RUIZ FERNANDEZ prend la présidence de la séance pour le vote du compte administratif.

Proposition de délibération

Il est proposé aux membres élus du Conseil Municipal :

- **D'ADOPTER** le compte administratif de la Commune établi par l'ordonnateur pour l'exercice 2018

Monsieur RUIZ-FERNANDEZ soumet au vote

Adopté à l'unanimité

1. COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT

Madame le Maire présente les crédits consommés pour l'exercice 2018.

RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L ASSAINISSEMENT 2018						
	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT
<i>Résultats Exercice Antérieur</i>		36 277,71	122 222,89		85 945,18	
Opérations de l'exercice	90 164,80	112 457,95	94 892,17	41 280,71	185 056,97	153 738,66
Résultats de l'exercice		22 293,15	53 611,46			
Totaux de l'exercice	90 164,80	148 735,66	217 115,06	41 280,71	307 279,86	190 016,37
Résultats de clôture		58 570,86	175 834,35		117 263,49	
Restes à réaliser			1 624 740,00	1 798 000,00	1 624 740,00	1 798 000,00
Totaux Cumulés		58 570,86	1 841 855,06	1 839 280,71	1 841 855,06	1 897 851,57
Résultats Définitifs		58 570,86	2 574,35			55 996,51

Madame le Maire quitte la salle et ne prend pas part au vote. Monsieur RUIZ FERNANDEZ prend la présidence de la séance pour le vote du compte administratif.

Proposition de délibération

Il est proposé aux membres élus du Conseil Municipal

- **D'ADOPTER** le compte administratif du budget Assainissement de la Commune établi par l'ordonnateur pour l'exercice 2018.

QUESTIONS : Aucune question

Monsieur RUIZ-FERNANDEZ soumet au vote

Adopté à l'unanimité

Présentation des annexes par Madame le Maire

- Évolution des recettes et dépenses du budget de la commune
- Évolution des recettes et dépenses du budget assainissement
- Évolution des recettes d'investissement encaissées commune et assainissement de 2014 à 2018
- Évolution des travaux et achats d'investissement réalisés, commune et assainissement de 2014 à 2018
- Évolution de l'endettement commune et assainissement de 2014 à 2018

Total du capital restant dû au 31/12/2018

682 156,48€ soit 544,42€

Dont 124 148,84€ sur la commune

Soit 99,18€ par habitant

Moyenne par habitant pour la même catégorie géographique

Département : 791€

Région : 732€

National : 602€

IMPOTS

Montant imposition 2018

320 242€ soit 255,80€ par habitant

Moyenne par habitant pour la même catégorie géographique

Département : 296€

Région : 301€

National : 304€

3. Affectation des résultats 2018 : Commune et assainissement

Rapporteur : Madame le Maire

1. COMPTE AFFECTATION DES RESULTATS DE LA COMMUNE

Constatant que le Compte Administratif 2018 présente un résultat de fonctionnement de clôture excédentaire de 450 459,61€

Constatant que le Compte Administratif 2018 présente un résultat d'investissement de clôture excédentaire de 360 387,83€

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'affecter les résultats comme suit :

Affectation à la section Investissement

Excédent reporté à la section d'investissement en recettes 229 712,17€ (Compte 1068)

Excédent reporté à la section d'investissement en recettes 360 387,83€ (Compte 001)

Affectation à la section Fonctionnement

Excédent reporté à la section fonctionnement en recettes 220 747,44€ (Compte 002)

Proposition de délibération

Il est proposé aux membres élus du Conseil Municipal

- **D'AFFECTER** à la section INVESTISSEMENT au budget 2019, un virement à la section investissement en recettes 229 712,17€ (compte 1068) et 360 387,83€ (compte 001)
- **D'AFFECTER** à la section Fonctionnement au budget 2019, un virement à la section fonctionnement en recettes 220 747,44€ (compte 002)

QUESTIONS : Pas de question

Madame le Maire soumet au vote

Adopté à l'unanimité

2. COMPTE AFFECTATION RESULTATS DE L'ASSAINISSEMENT

Constatant que le Compte Administratif 2018 présente un résultat de fonctionnement de clôture excédentaire de 58 570,86€

Constatant que le Compte Administratif 2018 présente un résultat d'investissement de clôture déficitaire de 175 834,35€

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'affecter les résultats comme suit :

Affectation à la section Investissement

Déficit reporté à la section investissement en dépenses	175 834,35€ (Compte 001)
Excédent reporté à la section investissement en recettes	2 574,35 (Compte 1068)

Affectation à la section Fonctionnement

Excédent reporté à la section fonctionnement en recettes	55 996,51€ (Compte 002)
--	-------------------------

Proposition de délibération

Il est proposé aux membres élus du Conseil Municipal

- **DE DÉCIDER** l'affectation à la section Investissement au budget 2019 d'un virement à la section investissement en dépenses 175 834,35€ (compte 001) et d'un virement à la section investissement en recettes de 2 574,35€ (compte 1068)
- **DE DÉCIDER** l'affectation à la section Fonctionnement au budget 2019 d'un virement à la section fonctionnement en recettes de 55 996,51€ (compte 002)

QUESTIONS : Pas de question

Madame le Maire soumet au vote

Adopté à l'unanimité

4. Taux d'imposition 2019

Rapporteur : Madame le Maire

1. Présentation

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de ne pas augmenter le taux des trois taxes locales pour l'année 2019.

Rappel des taux appliqués

<input type="checkbox"/> Taxe d'habitation :	8.31%
<input type="checkbox"/> Taxe sur le foncier bâti :	9.59%
<input type="checkbox"/> Taxe sur le foncier non bâti :	89.99 %

Bases communiquées par le Centre des Impôts et du produit attendu par la commune pour l'exercice 2018

<input type="checkbox"/> Taxe d'habitation :	2 000 000 X 8.31% = 166 200 €
<input type="checkbox"/> Taxe sur le foncier bâti :	1 416 000 X 9.59% = 135 794 €
<input type="checkbox"/> Taxe sur le foncier non bâti :	30 100 X 89.99 % = 27 087 €

Soit un total d'imposition de 329 081 €

2. Proposition de délibération

Il est proposé aux membres élus du Conseil Municipal

- **D'ADOPTER** la reconduction des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2019 telles que définies ci-dessus

QUESTIONS : Aucune question

Madame le Maire soumet au vote

Adopté à l'unanimité

5. Amortissements 2019 : Commune et assainissement

Rapporteur : Madame le Maire

1. AMORTISSEMENTS DES DEPENSES REALISEES EN 2018 - COMMUNE

AMORTISSEMENTS BUDGET COMMUNE 2018						
DEPENSES REALISEES EN 2018						
COMPTE	DATE ACQUISITION	N° INVENTAIRE	DESIGNATION DU BIEN	VALEUR DU BIEN	DUREE D AMORTISSEMENT	AMORTISSEMENT 2018
2051	31/12/2018	514	Pack logiciel comptabilité Berger Levrault	1 934,40 €	5	386,88 €
2051	31/12/2018	490	Logiciel du cimetière	8 590,08 €	5	1 718,00 €
204172	31/12/2018	515	Participation extension BT JOB	625,00 €	5	125,00 €
				11 149,48 €		2 229,88 €

2. AMORTISSEMENTS DES DEPENSES REALISEES EN 2018 – ASSAINISSEMENT

AMORTISSEMENTS BUDGET ASSAINISSEMENT 2018						
DEPENSES REALISEES EN 2018						
COMPTE	DATE ACQUISITION	N° INVENTAIRE	DESIGNATION DU BIEN	VALEUR DU BIEN	DUREE D AMORTISSEMENT	AMORTISSEMENT 2018
2158	31/12/2018	2051	CANIVEAUX VEDRINES	1 590,00 €	5	318,00 €
2158	31/12/2018	2050	CLOTURE LAGUNE DU MONTEIL	6 998,66 €	5	1 718,00 €
2158	31/12/2018	2049	EXTENSION RESEAU ASSAINISSEMENT DINTILLAT	480,00 €	5	96,00 €
				9 068,66 €		2 132,00 €

QUESTIONS :

Franck LAMAT : Pourquoi fixer une durée d'amortissement de la participation extension BT JOB sur 5 ans pour un petit montant ?

Madame le Maire propose de prendre une délibération modificative pour une durée de 1 an, au prochain conseil municipal.

Proposition de délibération

Il est proposé aux membres élus du Conseil Municipal

- **DE FIXER** la durée d'amortissement pour chacune des catégories de biens telle que présentée dans l'annexe

Madame le Maire soumet au vote

Adopté à l'unanimité

6. Budgets primitifs 2019 : Commune et assainissement

Rapporteur : Madame le Maire

1. PROPOSITIONS BUDGETAIRES COMMUNE

Le 21 mars 2019, la commission des finances a validé les propositions budgétaires pour l'année 2019.
Les budgets primitifs Commune s'équilibreraient ainsi

- **Section fonctionnement recettes et dépenses : 1 050 624, 00€**

On note une baisse de la DGF.

- **Section Investissement recettes et dépenses : 1 457 100.00€**

Il ne reste plus qu'un seul emprunt.

Recettes d'investissement

- Demande subvention DETR, et fonds Leader pour les abords de l'église (Sanitaires, mur Musée de la Vigne, Verrière du Gîte).
- Demande de subvention de l'Etat pour le projet École numérique 50% à hauteur maximum de 7 000€
- Demande de Subvention Région pour l'espace archéologique.
- Demande de subvention de DETR pour la consultation d'un programmiste dans le cadre de l'éco quartier

Dépenses d'investissement

Aménagement les abords de l'église, place, pont de La Léproserie, bâtiments des associations (chalet), aménagement École projet école numérique, portail, portillon cour école, équipement cuisine salle polyvalente, achat mobilier, photocopieur mairie, jeux supplémentaires parc enfants bas âge, achat camion déneigement, restauration petit patrimoine, acquisitions de terrains (STEP), voirie aménagement carrefour rue des grandes, projet cimetièrre (reprise concessions, mur...), projet Éco-quartier (frais d'études), création espace archéologique, création maison des chasseurs.

. Proposition de délibération

Il est proposé aux membres élus du Conseil Municipal

- **D'ADOPTER le budget primitif de la Commune 2019**

QUESTIONS :

Rachel CUELLAR : Serait-il possible de faire un programme ciblé pour le projet Éco-quartier ?

Madame le Maire : L'imputation comptable doit se faire sur différents comptes en fonction de la nature de la dépense

Christophe BAILLEUX : Quel est le coût pour la maison des chasseurs ?

Madame le Maire : Le coût est évalué à 65 000€

Franck LAMAT : Nous sommes tenus de respecter la législation imposée pour un bâtiment public. Certains travaux seront réalisés par des professionnels (électricité...)

Madame le Maire soumet au vote

Adopté à l'unanimité

2. PROPOSITIONS BUDGETARIES ASSAINISSEMENT

Les budgets Assainissement s'équilibreraient ainsi :

- **Section Fonctionnement recettes et dépenses : 168 400€**
- **Section Investissement recettes et dépenses : 1 892 930€**

Les travaux de 2019 portent principalement sur la Station d'épuration pour un montant prévisionnel en cours de 1 622 500 € avec un montant de subvention à hauteur de 75 %.

Proposition de délibération

Il est proposé aux membres élus du Conseil Municipal

- **D'ADOPTER le budget primitif de l'Assainissement 2019**

QUESTIONS : Aucune question

Madame le Maire soumet au vote

Adopté à l'unanimité

Madame le Maire présente les annexes : État du personnel, État de la dette Commune et Assainissement, emprunt.

ETAT DU PERSONNEL AU 1ER JANVIER 2019										
GRADE	CATEGORIE	ECHELLE	EMPLOIS TITULAIRES			EMPLOIS NON TITULAIRES			TOTAL AGENTS	TOTAL AGENTS ETP
			TEMPS COMPLET	TEMPS NON COMPLET	ETP	TEMPS COMPLET	TEMPS NON COMPLET	ETP		
Redacteur	B		1		1				1	1
Adjoint Administratif Principal de 2ème Classe	C	C2		1	0,80				1	0,80
Adjoint Administratif	C	C1					1	0,80	1	0,80
Adjoint Technique Territorial	C	C1	1	1	1,80		2	1,40	4	3,2
Adjoint Technique Principal de 2ème Classe	C	C2	1		1				1	1
ATSEM Principal 2ème Classe	C	C2	1		1				1	1
Parcours Emploi compétence	Droit Privé						1	0,74	1	0,74
TOTAUX			4	2	5,60	0	4	2,94	10	8,54

ETAT DE LA DETTE 2019 - BUDGET COMMUNE -									
ORGANISME	OBJET	DATE REMBOURSEMENT	DATE FIN REMBOURSEMENT	VALEUR NOMINALE	DUREE	TAUX	ANNUITE 2019		SOLDE DE LA DETTE
							CAPITAL	INTERETS	CAPITAL RESTANT DU
Caisse d'Epargne	Centre Bourg	25/12/2012	26/12/2026	220 000,00 €	15	2,94	13 991,08 €	3 649,98 €	110 157,76 €
TOTAL				220 000,00 €			13 991,08 €	3 649,98 €	110 157,76 €
ETAT DE LA DETTE 2019 - BUDGET ASSAINISSEMENT -									
ORGANISME	OBJET	DATE DEBUT REMBOURSEMENT	DATE FIN REMBOURSEMENT	VALEUR NOMINALE	DUREE	TAUX	ANNUITE 2019		SOLDE DE LA DETTE
							CAPITAL	INTERETS	CAPITAL RESTANT DU
Caisse d'Epargne	Réseaux Centre Bourg	30/11/2012	25/04/2026	280 000,00 €	15	2,94	17 806,83 €	4 645,42 €	140 200,80 €
Crédit Mutuel	STEP et Postes de Relèvement	30/04/2019	30/04/2039	400 000,00 €	20	1,4	13 069,56 €	4 154,37 €	386 930,44 €
Crédit Mutuel	Station d'épuration	30/06/2019	30/06/2021	1 600 000,00 €	2	0,55	0,00 €	4 400,00 €	1 600 000,00 €
TOTAL							30 876,39 €	13 199,79 €	2 127 131,24 €
TOTAL PREVISIONNEL CAPITAL RESTANT DU DE L ENDETTEMENT									637 289,00 €
ENDETTEMENT PAR HABITANT (BASE 1253 HABITANT)									508,61 €
MOYENNE DEPARTEMENTALE (données n-1)									791,00 €
MOYENNE REGIONALE (données n-1)									732,00 €
MOYENNE NATIONALE (données n-1)									602,00 €

TOTAL CAPITAL RESTANT DU AU 31/12/2019 :
637 289 SOIT 508,61 € par habitant (réf 1253 habitants)
DONT 110 157,76€ sur la Commune
Soit 87,92 €par habitant (réf 1253 habitants)

Madame le Maire clôt les débats, remercie les conseillers et lève la séance à 23h12

Les secrétaires de séance : Sylviane ANDRÉ, Éliane SAUVAN